

LETTRE D'INFORMATION n°5

sur le projet éolien de Longueil et Saint-Denis-d'Aclon



Déc. 2020 - Janv. 2021



Comme vous le savez, VALOREM, en relation avec les élus, étudie depuis 2016 la possibilité d'implanter des éoliennes dans le prolongement du parc existant du Bourg Dun. Cette lettre présente l'avancement de ce projet, qui prépare désormais sa construction.

Nous profitons également de cette fin d'année pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2021.

BILAN DE L'ANNÉE 2020

Organisée dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation environnementale du projet, l'enquête publique s'est tenue en janvier/février 2020. Le commissaire-enquêteur a reçu et analysé 11 avis favorables et 10 défavorables. Dans son rapport d'enquête, il a formulé un **avis favorable et sans réserve à l'installation de 4 éoliennes sur Longueil et Saint-Denis-d'Aclon**.

Malgré la crise sanitaire, les services de l'État ont pu poursuivre l'instruction du dossier. En juin 2020, celui-ci a été présenté par la DREAL à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites. Les services présents n'ont émis aucune remarque ou réserve. En conséquence, **le 30 juin 2020, la préfecture a délivré l'arrêté d'autorisation environnementale du projet**.

LES PROCHAINES ÉTAPES

VALOREM va consacrer l'année 2021 à la **préparation de la construction**, et notamment son financement. Géré par VALREA (filiale construction de VALOREM), le démarrage du chantier est prévu en 2022 et la mise en service des éoliennes en 2023. Notre filiale VALEMO assurera le suivi d'exploitation du parc.

1•Pré-faisabilité	2•Faisabilité	3•Obtention des autorisations	4•Construction	5•Exploitation
Mai 2016 Pré-études sur le vent, le raccordement électrique Recherche de servitudes environnementales et réglementaires Rencontre des élus Accords fonciers avec les propriétaires et exploitants	Septembre 2017 Études techniques : acoustique, vent Études environnementales : paysage, faune, flore, oiseaux, chauve-souris... Validation du projet avec les services de l'État et les élus	Mars 2019 - Juin 2020 Demande de l'Autorisation Environnementale Instruction par les services de l'État Enquête publique Arrêté d'autorisation délivré par le Préfet	2021 - 2022 Financement Raccordement au réseau public Travaux de terrassement, fondations, raccordement inter-éolien, montage des éoliennes... Tests de mise en service	2023 (pendant au moins 20 ans) Suivi d'exploitation et maintenance des éoliennes par le groupe VALOREM Et après ? Démantèlement du parc et remise en état du site ou changement des éoliennes

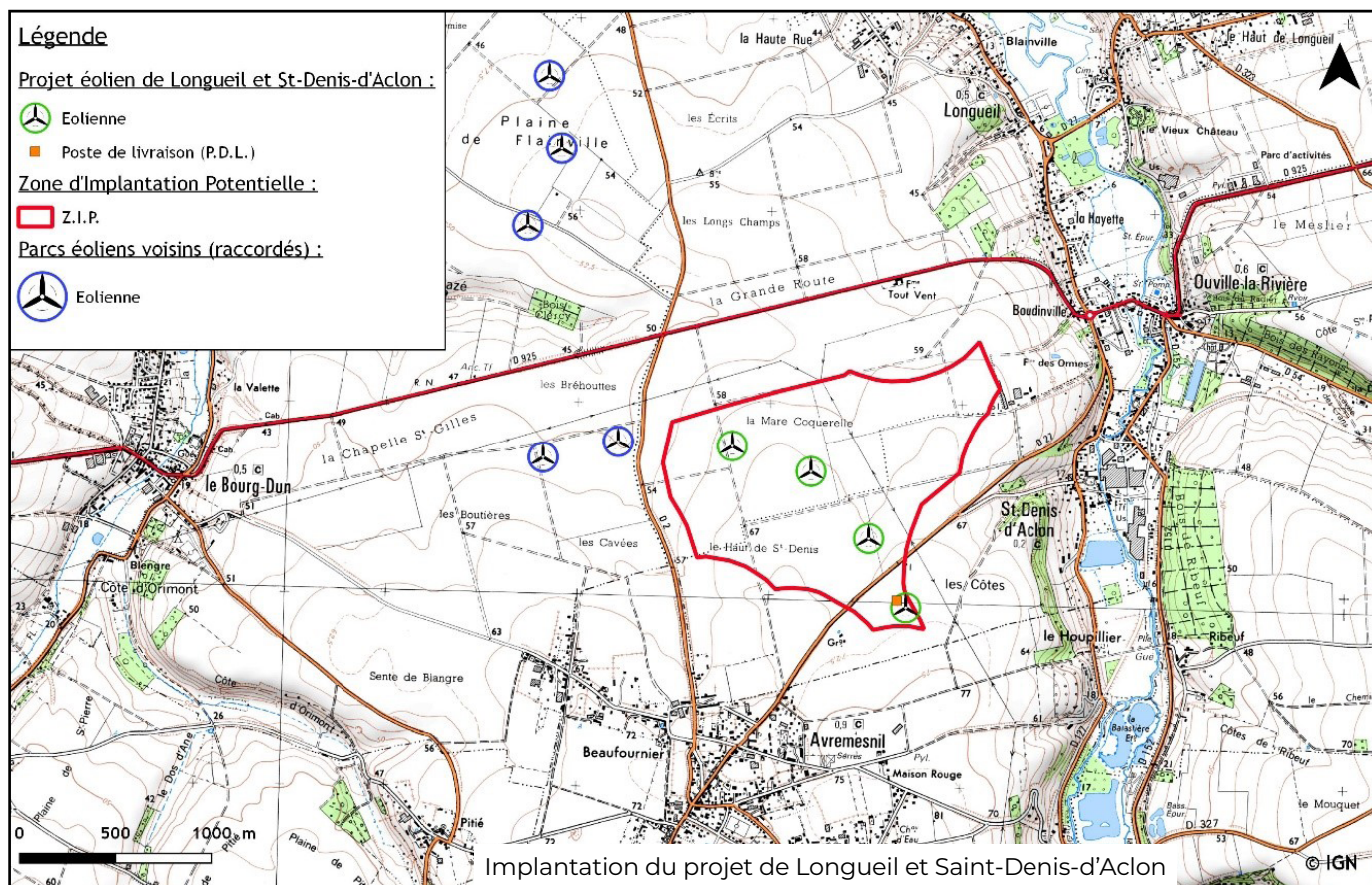
CHIFFRES CLÉS

Nombre d'éoliennes	4 éoliennes de 4,5 MW maximum chacune (2 à Longueil et 2 à Saint-Denis-d'Aclon)
Puissance du parc	18 MW maximum
Hauteur en bout de pale	150 mètres
Production annuelle envisagée	37 000 MWh/an , soit l'équivalent de : - 10 fois la consommation électrique des 2 communes d'implantation * - 16% de la consommation électrique totale de la Communauté de Communes Terroir de Caux * (*Source ENEDIS 2019)
Emissions de CO ² évitées	Une centrale à combustible fossile comme le gaz émettrait, pour la même quantité d'électricité produite, 15 400 tonnes de CO² .
Investissement	Environ 20 millions d'euros

LETRE D'INFORMATION n°5 sur le projet éolien de Longueil et Saint-Denis-d'Aclon



Déc. 2020 - Janv. 2021



Photomontage depuis le quartier périphérique de la Haute Rue de Longueil

UNE QUESTION ?

Votre contact VALOREM
Clément MELAYE, responsable du projet
06 22 13 21 55
clement.melaye@valorem-energie.com

Le site internet dédié au projet
www.parc-eolien-longueil.fr



VALOREM
25 Rue Vanmarcke
80 000 Amiens
Tél. 03 22 09 20 92
www.valorem-energie.com



Lettre d'information n°5 - Déc. 20/Janv. 21
Distribution sur les communes de
Saint-Denis-d'Aclon et Avremesnil
Directeur de la publication et
impressions : VALOREM